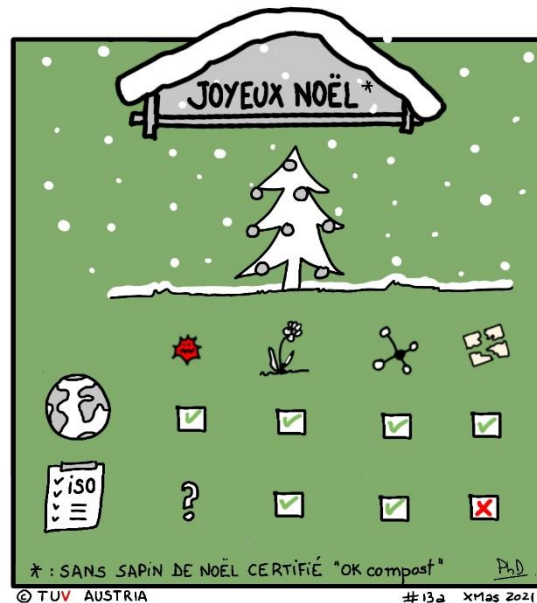


## 13 – Joyeux Noël



Depuis la nuit des temps, toutes les plantes et tous les arbres sur terre se biodégradent complètement au fil du temps.

Y compris les sapins (de Noël).

Là où j'habite, à Bruxelles, les sapins de Noël sont collectés en janvier pour être compostés depuis de nombreuses années.

Mais saviez-vous que ces sapins de Noël ne sont pas considérés comme compostables selon les normes applicables aux produits manufacturés ?

D'un côté, pas de problème pour l'évaluation des éléments réglementés et de l'écotoxicité.

Mais les critères de biodégradation prévus pourraient ne pas être respectés.

En effet, dans un compost industriel, les aiguilles de pin mettraient plus d'un an à se biodégrader, et les fibres de bois plus de deux, alors que la norme exige un maximum de six mois.

Pour contrer cette situation anormale, ces normes stipulent explicitement que les produits naturels ne doivent pas être testés pour leur biodégradabilité.

Par contre, au bout des 12 semaines prévues par les normes, les branches du sapin de Noël seraient encore relativement intactes dans le compostage industriel, alors que les normes exigent que 90 % du produit testé passe à travers les mailles d'un tamis de 2 mm par 2 mm !

Mais ne vous inquiétez pas, avant d'être composté, votre sapin sera déchiqueté, et les morceaux résiduels n'interféreront pas avec le compost final.